

[Disparition de Narumi Kurosaki](#)[Affaire Péchier](#)[Affaire Grégory](#)[Meurtre d'Alexia Daval](#)[Disparition de Delphine Jubillar](#)

Meurthe-et-Moselle

Nancy : un dealer remis en liberté suite à un couac au palais de justice

Mis en examen dans un gros trafic de stupés et écroué depuis 19 mois, Sofiane avait fait appel de son maintien en détention prononcé en décembre. Il devait être entendu par la chambre de l'instruction de Nancy mais n'a jamais été convoqué. Il est donc logiquement sorti de prison ce lundi.

Eric NICOLAS - 12 janv. 2022 à 18:04 | mis à jour le 12 janv. 2022 à 18:28 - Temps de lecture : 3 min



Sofiane est sorti ce lundi du centre pénitentiaire de Nancy-Maxéville. Photo ER /Patrice SAUCOURT

C'est un épisode qui immanquablement va faire jaser. Suite à une incroyable erreur, un détenu nancéien mis en examen et écroué dans le cadre d'un trafic de stupéfiants instruit par la JIRS (Juridiction interrégionale spécialisée) de la cité ducale a été remis en liberté ce lundi. Il n'a en effet jamais été convoqué par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Nancy, cette juridiction qui devait l'entendre dans le cadre de l'appel de son maintien en détention, prononcé le 8 décembre dernier.

Risque de fuite à l'étranger

Et, même s'il a été placé sous contrôle judiciaire très strict, avec l'interdiction de sortir de chez lui de 20 h à 8 h et de quitter Strasbourg, rien n'interdit de penser qu'il pourrait avoir l'idée de prendre la poudre d'escampette à l'étranger pour ne pas être jugé...

Sofiane, nous l'appellerons ainsi, a trois avocats, Mes Binsard, Martine et Rochette-Monnoury, qui maîtrisent visiblement parfaitement le code de procédure pénale. Interpellé en juin 2020, ce Strasbourgeois de 45 ans, mis en examen pour trafic de stupéfiants mais aussi association de malfaiteurs en bande organisée, est en détention provisoire depuis 19 mois. Dans ce dossier instruit par la JIRS, où sept autres personnes sont mises en examen, il est soupçonné d'avoir organisé la livraison à Strasbourg en avril 2020 de 12 kilos d'héroïne. Pour la justice, il avait également pour projet de faire monter 70 kilos de résine de cannabis d'Espagne.

Jamais convoqué par la chambre de l'instruction

« Nous avons fait un total de cinq demandes de mise en liberté qui ont toutes été refusées », explique Me Binsard. Datée du 8 décembre 2021, la dernière l'a été par un juge des libertés de la détention de Nancy. Huit jours plus tard, Sofiane, qui est incarcéré au centre pénitentiaire de Nancy-Maxéville, forme un appel aussitôt transmis par le greffe de la prison. Cet appel n'a jamais été pris en compte par le greffe du cabinet de la juge d'instruction chargée du dossier...

« La chambre de l'instruction, qui a en théorie 20 jours pour entendre le détenu lors d'une audience, n'a donc jamais convoqué notre client », explique Me Binsard. Ce lundi, les trois avocats de Sofiane se sont donc fendus d'un petit fax à destination du centre pénitentiaire de Nancy et indiqué à l'administration pénitentiaire que leur client était « détenu sans titre ». L'homme a été libéré dans l'heure qui a suivi.

« Cela peut choquer l'opinion publique, oui »

« C'est une décision qui est juridiquement irréprochable », souligne Me Binsard. « S'il y a bien une matière dans laquelle les délais doivent être respectés, c'est bien dans le contentieux de la détention. On ne peut pas priver un individu de liberté sans le confronter à un juge. Et si les délais ne sont pas respectés, la remise en liberté s'impose ».

L'avocat est parfaitement conscient que cette décision peut heurter. « Oui, cela peut choquer l'opinion publique mais maintenir en détention un individu sans lui laisser la possibilité d'exercer ses recours et sans lui donner le droit de voir un juge aurait été éminemment plus grave que l'inverse. Cela reviendrait tout simplement à abandonner l'État de droit. La

raison d'être de ces textes, de cette rigueur procédurale, c'est de protéger les individus contre l'arbitraire ».

Faits-divers - Justice

Crime, délit et contravention



À LIRE AUSSI

Ne ratez pas cette offre de bienvenue pour tester...

Box A Cuisiner | Sponsorisé

LA FORMULE 1™ AVEC CANAL+

CANAL+ | Sponsorisé

Embarquez sur le légendaire yacht 5 mâts entre raffinement et découvertes

Club Med | Sponsorisé

Mode Blancheporte : jusqu'à -70%

Blancheporte.fr | Sponsorisé

DU FOOTBALL AVEC CANAL+

CANAL+ | Sponsorisé

Seins nus et top transparent : Monica Bellucci embrase la une d'un magazine allemand

Madame Figaro | Sponsorisé

Cette pompe à chaleur fait trembler les fournisseurs